

### Question

En réponse à mon interpellation, l'Echevin des Finances a communiqué, en séance du conseil du 19/12/2017, des prévisions chiffrées concernant les charges des pensions, aussi bien pour les cotisations (de base) que pour celle de responsabilisation.

Il a donné les chiffres de 2017, 2018 et ceux de 2023 en ce qui concernait la cotisation de responsabilisation.

Je suppose qu'il dispose de la réponse du service fédéral des pensions qui lui a communiqué le tableau de 2017 à 2023.

Est-il possible de me communiquer les chiffres exacts par année pour la période 2007-2023 et ce pour la cotisation (de base) ainsi pour celle de responsabilisation.

Est-il possible de me communiquer également une estimation des cotisations au 2ème pilier pour la même période ?

### Réponse

Cher Conseiller,

Vous trouverez en annexe les données du SPF Pension concernant la commune de Watermael-Boitsfort pour la période de 2017-2023. Les chiffres sont repartis en: données de bases, la cotisation de base et la prime de responsabilisation.

La commune n'est actuellement pas en possession de données concernant une estimation des cotisations pour un deuxième pilier. La commune prend des initiatives pour pouvoir en disposer.